

PUBLICATION DES PHOTOS SUR LE SITE INTERNET DE L'UGMC

Le site de l'UGMC est là pour accueillir et afficher vos photos. Cependant, nous vous remercions de respecter certaines bases assurant un minimum de qualité.

Les photos devront répondre aux critères suivants:

- Photo bien contrastées et suffisamment lumineuse.
- Fichier jpg entre 600Ko et 5 Mo.
- Format horizontal.
- Pas de photos faites avec un téléphone en configuration "Pour envoi Email"
- Ne pas recadrer les photos.
- Pas de capture d'écran.
- Et surtout: pas de photos papier...

En résumé: **une photo normale!**